

CONSEILS & PERSPECTIVES

Le magazine des experts-comptables des Hauts-de-France | N°7

Retour sur les actions
menées au 1^{er} semestre

Dossier spécial
Accompagnement de la
Carsat pour les missions
sociales

Les parcs d'attractions,
composante essentielle du
paysage régional

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 
Région Hauts-de-France

L'action dédiée à l'entrepreneuriat

ÉDITION 2023

ENTREPRENDRE ENSEMBLE EFFICACEMENT

11, 12 et 13 SEPTEMBRE

3 jours de webinaires pour tout savoir
sur la création et la reprise d'entreprise !



14 SEPTEMBRE

Une journée de clôture dans deux villes, Amiens et Lille*
Avec speed meeting & cocktail



Détails de l'évènement et inscriptions
sur www.crea-start.fr
Gratuit & ouvert à tous

Action organisée par le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Hauts-de-France
et les partenaires de l'institution, acteurs de la création & reprise d'entreprise

*A Amiens – Auditorium du Crédit agricole Brie Picardie au 515, rue Saint-Fuscien
A Lille – Village by CA du Crédit agricole Nord de France au 225, rue des Templiers



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 
Région Hauts-de-France

SOMMAIRE

Septembre 2023 | N°7

VIE DE LA COMMUNAUTÉ

Retour sur les dernières actions ciblées

- p. 4 Opération Allo impôt
- p. 5 Prix du BTS Agricole
- p. 6 Tournoi de gestion pré-bac
- p. 8 Actions sportives
- p. 10 Journée du Numérique
- p. 11 Session DEC mai 2023 :
mise à l'honneur des diplômés



DOSSIER

- p. 12 Accompagnement de la Carsat
Hauts-de-France pour les missions sociales



ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION

- p. 22 La BD, un outil pour l'attractivité
- p. 26 Vers le cabinet de demain

SANTÉ DES ENTREPRISES

- p. 28 Image PME : analyse régionale
du 1^{er} trimestre 2023



À LA DÉCOUVERTE DU TERRITOIRE

- p. 34 Les parcs d'attractions
dans les Hauts-de-France

- p. 37 Portrait de famille

- p. 38 Agenda



Éditeur : Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Hauts-de-France

Siège : 10, rue de Tenremonde à Lille – 03 20 15 80 80

Représentation territoriale : 516, rue Saint-Fuscien à Amiens – 03 22 71 28 00

Directrice de la publication : Corinne RENART - Responsable de la rédaction : Amélie FLEURY

Coordination du projet : Anissa YAHYAQUI – e-mail : ayahyaoui@oec-hdf.com

Droits et copyrights :

Conception graphique : Agence Mixte - agencemixte.com - JD Graphiste - Imprimeur : La Gazette Medias

Photographes : Sylvain CAMBON, Aurélie EVRARD, Elisa MARQ Photography et Cyrille STRUY

La reproduction totale ou partielle des articles publiés dans ce numéro est interdite sauf autorisation préalable de la directrice de la publication. Les articles publiés dans ce numéro n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

OPÉRATION ALLÔ IMPÔT

Retour sur l'opération grand public 2023.



Le Conseil régional de l'Ordre a relancé cette année *Allô Impôt* en présentiel. L'action a été planifiée le samedi 13 mai dans les communes partenaires de la région où une trentaine de professionnels bénévoles ont offert des consultations fiscales aux contribuables. Opération citoyenne d'envergure, elle est particulièrement bénéfique pour l'image de la profession. Merci aux bénévoles qui ont soutenu cette action ! 🇫🇷



L'OPÉRATION EN CHIFFRES

- 14 communes partenaires en Hauts-de-France
- 28 professionnels du conseil et du chiffre bénévoles
- 86 retombées médiatiques
- 130 consultations personnalisées offertes

ON PARLE DE NOUS

Sélection de quelques retombées médiatiques



- Reportage à la permanence de Roubaix diffusé les 13 et 14 mai sur [BFM Grand Lille](#)
- Interview de Pierre Giroux, expert-comptable bénévole, pour la séquence « 3 questions à » diffusée le 23 mai dans les JT du 12/13 et 19/20 de [France 3 Picardie](#)



Presse écrite

- Brève « Allô Impôt, les experts-comptables à vos côtés » parue dans la [Voix du Nord](#) le 8 mai
- Article « Déclarer ses revenus avec l'aide d'experts-comptables » paru dans le [Courrier picard](#) le 15 mai



Radio

- Interview de Benjamin Heringuez, expert-comptable bénévole à Arras, diffusée le 16 mai sur [Radio Horizon](#)



Consultations en images, tenues à Abbeville, Amiens, Beauvais et Lille

PRIX DU BTS AGRICOLE

Retour sur la 4^e édition de l'opération qui récompense les établissements agricoles de la région.

Pour cette nouvelle édition, la commission agricole a accueilli 3 établissements : Crézancy (02), Flixecourt (80) et Rollancourt (62) et a initié de nouvelles rencontres parmi les futurs exploitants. L'occasion de valoriser les missions de l'expert-comptable sur le secteur agricole. 3 étudiants ont été récompensés pour la qualité de leur rapport de stage rédigé en 2^e année de BTS ACSE - *Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole*, dont l'un a été primé au niveau national à la seconde place ! 🏆



1 à 3 - Les rencontres à la MFR de Flixecourt

4 & 5 - Les rencontres au lycée agricole de Crézancy

6 & 7 - La cérémonie nationale organisée par le comité agricole du Conseil national de l'Ordre le 15 juin dernier et qui a récompensé Clément CHARLEMAGNE, l'étudiant lauréat de la MFR de Rollancourt

1^{ER} TOURNOI DE GESTION PRÉ-BAC

L'Ordre et la Compagnie, en partenariat avec les académies d'Amiens et Lille, ont œuvré à nouveau main dans la main pour organiser cette année la première édition du Tournoi de gestion pré-bac dans les Hauts-de-France.

Nous sommes vraiment contents d'avoir pu participer à une telle expérience. Cette journée a été très enrichissante ! Merci encore et bravo à vous.

Près de 1700 élèves de première STMG, représentant 466 équipes, se sont lancés dans ce jeu d'entreprise dont les différentes étapes se sont étalées sur 6 mois depuis son lancement fin 2022. L'objectif de cette action, née de la volonté des institutions de participer à la formation des lycéens, de promouvoir les métiers et de renforcer les liens avec les établissements, est d'initier les jeunes à l'esprit d'entreprendre dans un cadre à la fois compétitif et convivial. ▀

Témoignage de
l'équipe du lycée
Jean-Baptiste Corot
à Douai, vainqueur du
tournoi





1

*Les élèves et moi-même
sommes ravis d'avoir participé
à la finale. Merci pour le travail
réalisé et votre engagement
vis-à-vis de nos jeunes.*



2



4



5

Témoignage de
l'enseignant-référent
du lycée Henri Darras
à Liévin



7



8

1 à 5 - Les équipes au travail

6 à 8 - Les plénières du tournoi

9 - Le jury du tournoi composé des élus des instances & des représentants des deux académies

10 à 12 - Les trois équipes vainqueurs du tournoi

13 - L'action clôturée par un cocktail en toute convivialité

Pour clôturer cette action, le lycée Guy Mollet à Arras a accueilli les 10 équipes finalistes le 7 juin en présence des élus, des représentants des académies et des professionnels venus composer le jury. Plusieurs temps forts ont rythmé la journée dont la remise de prix qui a mis à l'honneur les vainqueurs du tournoi. Félicitations aux 3 équipes arrivées sur le podium !

1^{re} place : le lycée Jean-Baptiste Corot de Douai

2^e place : le lycée Alexandre Ribot de Saint-Omer

3^e place : le lycée Saint Paul de Lens



9



Retrouvez la
galerie photos
de l'action

LE SPORT POUR FÉDÉRER LES ÉQUIPES

La commission Actions sportives co-pilotée par les instances revient sur deux actions organisées au premier semestre dont l'objectif est de développer l'esprit fédérateur au sein des équipes.



SECONDE PARTICIPATION DES INSTANCES À LILLE- HARDELOT

La commission a renouvelé sa participation à la populaire épreuve cycliste Lille-Hardelot le 11 juin dernier. Cette année, ce sont près de 40 professionnels qui ont intégré l'équipe des experts-comptables & commissaires aux comptes des Hauts-de-France pour parcourir une distance de 160 km. L'occasion de démontrer le dynamisme de la Profession parmi près de 5500 coureurs et les visiteurs venus de toute la région !





Nous remercions bien vivement nos partenaires Gazette Nord Pas-de-Calais et Picardie la Gazette ainsi que le Groupe VYV pour leur soutien sur cette action !

LES ESTIVALES SPORTIVES DU CHIFFRE ET DU DROIT

La commission a eu le plaisir de poursuivre cette année son partenariat avec l'Ordre des Avocats de Lille pour s'associer à la première édition des Estivales sportives le 30 juin dernier à Marcq-en-Barœul. Près de 150 professionnels libéraux, avocats, notaires, huissiers, experts-comptables & commissaires aux comptes se sont rassemblés pour une demi-journée riche en activités sportives. Au programme : golf, tennis, football, marche nordique, course à pied... une belle journée de rencontres sportives interprofessionnelles dont les bénéfices ont été reversés à une association caritative. 🏆



JOURNÉE DU NUMÉRIQUE



Alors que les innovations technologiques façonnent le futur de la profession, le Conseil régional de l'Ordre lance la première édition de la Journée du numérique à l'attention des équipes des cabinets. Initiée par sa commission Innovation & Performance numérique, la première journée s'est tenue à l'IAE de Lille le 10 juillet dernier abordant 7 thématiques d'actualités liées au digital. Une seconde date est planifiée à l'automne, à l'IAE d'Amiens le 5 octobre. **➤**



Inscrivez-vous
le 5 octobre
à Amiens !



Ces Journées du numérique sont l'occasion de se projeter dans les cabinets de demain et de proposer une valeur ajoutée aux entreprises en développant l'expertise autour de l'intelligence artificielle, la facture électronique, les outils dédiés, la communication digitale, le management collaboratif ou encore la cybersécurité. **➤**



FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX DIPLÔMÉS !



Richard ADAM



Irène BAILLY



Giovanni BIANCHI



Camille BIARD



Fériel BOUDJEMA



Julien BOUFLERS



Marc-Antoine
BREUVART



Alexandre
CUQUEMELLE



Idir DEBAIB



Francis Thomas
DOOH COLLINS



Adelillah EL
OUASSIF



Romain
FLAMEYGH



Corentin FUMERY



Marianne HENRY



Samir HOUSNI



Mélina HULO



Maciré KEITA



Elise LÉBOUCQ



Benoît LEMAIRE



Florian MAQUAIRE



Yoann MARCHAND



Yannick NGANKOU
TANYOU



Corentin PADIEU



Candice
PETITMANGIN



Thomas POIRET



Sandra
SZAJKOWSKI



Émeline TURICKI

Au total, 32 professionnels ont été diplômés dans les Hauts-de-France lors de la session du DEC de mai 2023. Le Conseil régional de l'Ordre leur adresse de vives félicitations !

COMMENT LA CARSAT PEUT-ELLE ACCOMPAGNER LA PROFESSION POUR LES MISSIONS SOCIALES ?

 Temps de lecture
15 mn

Le Conseil régional de l'Ordre développe depuis quelques années ses liens avec la Carsat Hauts-de-France, acteur économique majeur et de proximité. C'est dans ce cadre qu'une convention de partenariat a été signée à l'occasion du Campus 2022 dans le but de formaliser des actions communes. Elles ont été lancées au premier semestre 2023 avec l'organisation d'un webinaire* animé par les services de la Direction régionale de la Carsat sur l'accompagnement des missions sociales des cabinets. 4 axes principaux à retrouver dans ce dossier spécial : la retraite, la prévention des risques, la tarification et le social.



*(Re)visionnez le replay du webinaire du 22 juin

TOUT SAVOIR... EN 9 SEC.

Retrouvez les grandes missions de la Carsat Hauts-de-France pour accompagner les cabinets dans les missions sociales à travers les 4 axes principaux : la retraite, la prévention des risques, la tarification et le social.

LA CARSAT VUE PAR SON DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'INTERVIEW

Entretien avec Christophe MADIKA,
Directeur Général de la Carsat Hauts-de-France

Pourriez-vous vous présenter ?

Je suis Christophe MADIKA, Directeur Général de la Carsat Hauts-de-France depuis 2018. Ingénieur des Travaux Publics de L'Etat et diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale, j'ai depuis 1995 dirigé 4

organismes de Sécurité sociale. Ayant dirigé le GIE SESAM-Vitale lors de la généralisation de la carte Vitale, j'ai constaté l'évolution de la société avec l'apparition des nouvelles technologies et avec elles l'évolution des besoins des assurés et des entreprises, ce qui nécessite que nos organisations s'adaptent pour répondre à ces attentes, notamment en concluant de nouveaux partenariats. Aujourd'hui notre Carsat travaille de concert avec de nombreux acteurs pour rendre son offre de services plus visible et renforcer la qualité de son accompagnement.

Comment se positionne la Carsat Hauts de France dans la région ?

Composée de 1490 salariés, la Carsat est un organisme de droit privé gérant 3 missions de service public :

- *Gérer la carrière, calculer et payer les retraites des salariés du régime général et des travailleurs indépendants y compris le « minimum vieillesse » dénommé Allocation de Solidarité pour les Personnes Agées (ASPA) ;*
- *Prévenir les risques professionnels, accidents du travail et maladies professionnelles et calculer le taux de cotisation des entreprises dans ce cadre ;*
- *Aider et accompagner des assurés en difficulté grâce à son service social.*

Caisse de catégorie A, de par son nombre de retraités, notre Carsat joue un rôle de conseil et d'information auprès des assurés et des entreprises. Elle représente près de 9% du volume national des entrées en retraite. Elle assure le versement des retraites pour ses 1 350 000 assurés sur les 14,7 millions de retraités du régime général. En 2022, elle a versé près de 13 milliards d'euros de prestations, ce qui en fait un acteur économique majeur dans la région. Grâce aux partenariats développés depuis ma prise de fonction, nous offrons près de 200 points de contacts dans la Région des Hauts-de-France. Par ailleurs, depuis mon arrivée, j'ai souhaité engager la Carsat dans un mouvement d'innovation pour faire connaître nos missions et les compétences des agents qui travaillent au sein de l'organisme.

Comment considérez-vous le partenariat avec l'Ordre des experts-comptables et comment voyez-vous son évolution ?

Pour améliorer le service aux entreprises et dans le cadre de l'intégration de l'ex RSI, le partenariat avec l'Ordre des Experts Comptables est une nécessité. Les experts-comptables sont les relais évidents auprès des chefs d'entreprise et des artisans. Ils forment un réseau dense qu'il n'est pas nécessaire de doubler pour mieux faire connaître notre offre de services dans toutes ses composantes à destination des chefs d'entreprise mais aussi des salariés. Je m'étonne que ce partenariat n'ait pas été mis en œuvre de longue date mais il fallait certainement que les choses mûrissent notamment au sein de la Carsat, c'est ce qui est engagé depuis 5 ans avec une nouvelle équipe.



LA CARSAT HAUTS-DE-FRANCE RÉCOMPENSÉE !

En 2019, dans le cadre du Grand Prix de l'innovation de la Sécurité Sociale, le prix de la rupture technologique pour la prévention des Troubles Musculosquelettiques (TMS)

En 2020, le trophée des initiatives participatives sociétales COVID-19

En 2022, dans le cadre du Grand Prix de l'Innovation de la Sécurité Sociale, le coup de cœur du jury pour son projet avec la MECS de Gravelines

En 2022, dans le cadre du Grand Prix de l'innovation de la Sécurité Sociale, le prix pour l'innovation environnementale

En 2022, dans le cadre du Grand Prix de l'innovation de la Sécurité Sociale, le prix de bronze mention Innovation Sociale

En 2023, dans le cadre des 29^e Trophées de l'économie responsable, le prix « mention audace de la démarche »

L'EXPERTISE DE LA CARSAT

La Carsat Hauts-de-France assure la préparation et le paiement des retraites tout en accompagnant les assurés dans cette nouvelle étape de leur vie (soutien à l'autonomie et au bien-vieillir des personnes en retraite). Pour cela elle met à leur disposition, sur internet, des services en ligne, notamment pour estimer le montant de leur retraite, leur âge de départ, etc. Grâce à son réseau de proximité, elle accueille, accompagne, conseille les futurs retraités et facilite leurs démarches de demande de retraite. Par ailleurs, via son programme "Vivons Retraite !" la Carsat Hauts-de-France accompagne les assurés dans leur transition vie active / vie à la retraite. Pour informer un plus grand nombre de personnes, la Carsat propose également une offre d'information retraite collective disponible sur inscription libre sur son site internet* mais pouvant également être organisée en collaboration avec des partenaires : entreprises, relais d'information, organisme de Sécurité sociale, etc. En complément de son adhésion au dispositif Help (accompagnement privilégié interbranche des travailleurs indépendants en situation de fragilité), la Carsat propose une offre individuelle coordonnée avec l'Urssaf pour conseiller les artisans/commerçants à l'approche de leur passage à la retraite.

*www.carsat-hdf.fr

Comprendre les dispositifs de retraite de la Carsat permet à l'expert-comptable d'informer précisément ses clients et de les orienter vers le bon interlocuteur ou l'offre de services correspondant à leur situation.



LE TÉMOIGNAGE DE LA COMMISSION SOCIALE

Mickaël NOULLEZ & Julie THOLLON, Co-Président(e)s présentent l'intérêt de l'accompagnement par la Carsat sur l'axe RETRAITE pour nos clients

L'intérêt pour la partie retraite est important pour nos clients. L'accompagnement consiste essentiellement à récupérer auprès de la Carsat les trois informations suivantes : la date de départ possible à la retraite, le montant de la pension et ses modalités de calcul et enfin le cumul emploi/retraite. Tout cela en lien avec la nouvelle loi retraite du

14 avril 2023 et ses décrets parus et à venir. De nombreuses modalités vont évoluer avec la réforme et par conséquent nos missions sociales aussi. Les demandes de nos clients sont quotidiennes sur ce sujet et elles se positionnent dans le cadre légal, c'est-à-dire selon les prérogatives de la Carsat qui gère le compte retraite des salariés tout

au long de leur vie professionnelle. Nous ne développerons pas ici les missions spécifiques telles que la retraite supplémentaire par exemple. La partie fondamentale reste l'engagement de la Carsat à nous apporter les informations adéquates et indispensables pour répondre à nos clients.

L'INTERVIEW



Deux questions posées à Mélanie DE BLOCK, Responsable du Département Coordination de l'offre de service retraite



Quel est l'intérêt pour un expert-comptable de s'informer auprès de la Carsat ? Comment développer les missions sociales ?

L'expert-comptable étant l'interlocuteur privilégié des dirigeants des TPE/PME et des travailleurs indépendants, il est régulièrement sollicité sur des questions relatives à des événements de la vie d'une entreprise. En effet, chaque choix effectué tout au long de la vie d'une entreprise (forme juridique, statut du dirigeant, la déclaration du conjoint collaborateur, etc.) aura une incidence sur la date potentielle et le montant de la future retraite de la personne concernée. Il est donc intéressant pour l'expert-comptable d'alerter son client sur les conséquences à long terme de ses choix pour mieux l'orienter dans ses décisions et mieux le conseiller. Comprendre les dispositifs de retraite de la Carsat lui permet donc d'informer précisément ses clients et de les orienter vers le bon interlocuteur ou l'offre de services correspondant à leur situation.

Grâce aux outils mis à disposition, l'expert-comptable sera en mesure d'obtenir les informations suivantes :

- Date et montant de la future retraite en fonction des choix envisagés ;
- Estimation du coût d'un rachat de trimestre ;
- Informations sur le lien cotisations/droits retraite.

Fort de ses liens et échanges avec la Carsat Hauts-de-France, il pourra, mettre à jour régulièrement ses connaissances sur le sujet et fournir un conseil précis et complet à ses clients. Ces conseils pourront intégrer en plus des notions sociales, prendre en compte les aspects individuels de ses clients et leurs conséquences sur leur avenir. En effet, un chef d'entreprise est une personne bénéficiaire de droits sociaux et l'expert-comptable a tout intérêt à tenir compte de chaque paramètre de la situation pour l'accompagner de manière optimale.

L'AXE RETRAITE EN QUELQUES CHIFFRES



La Carsat Hauts-de-France reçoit sur rendez-vous sur **102** sites répartis sur l'ensemble du territoire. En complément, elle a déployé des partenariats avec plus de **700** CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et centres sociaux pour renseigner les assurés au plus près de chez eux.

Ce maillage territorial a permis, en 2022, de :

- Recevoir **33445** personnes en rendez-vous pour les informer, les conseiller et les accompagner dans leurs démarches d'accès aux droits ;
- Animer **917** réunions d'information retraite dont 318 en visioconférence. Les autres réunions se sont déroulées, en présentiel, au sein même des entreprises ou chez nos partenaires.

L'EXPERTISE DE LA CARSAT

Au niveau de l'organisation de la Sécurité sociale, on distingue 3 grandes missions dans le domaine des risques professionnels :

- La réparation, c'est-à-dire la prise en charge des soins et des revenus de remplacement, gérée par les caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) ;
- La tarification, basée sur la taille de l'entreprise et sur sa sinistralité gérée par la Carsat. Le principe est d'encourager la prévention ;
- La prévention des risques professionnels qui permet d'engager les entreprises afin de diminuer leur sinistralité et d'engager une démarche d'amélioration efficace et durable.

Prévenir les risques professionnels se traduit au sein de la Carsat par une expertise pluridisciplinaire et de nombreux savoir-faire au service des entreprises. Le but est d'agir, avec les entreprises, à la réduction du coût social des accidents du travail et des maladies professionnelles. La Carsat s'appuie sur un maillage géographique de préventeurs et de services supports spécialisés pour travailler à la maîtrise des risques professionnels. Ils améliorent la performance sociale et économique des entreprises

ainsi que les conditions de travail des salariés. Cela se traduit par de l'accompagnement terrain, de la formation, des aides financières et techniques, des outils facilitant l'évaluation des risques (DUER) et l'analyse des accidents du travail dans l'objectif d'améliorer la démarche de prévention.

Avec l'aide de la Carsat, l'expert-comptable peut conseiller les entreprises dans la réduction des accidents du travail, des maladies professionnelles, de l'absentéisme et de leurs conséquences. Il peut également conseiller les entreprises dans leur performance économique et sociale.



LE TÉMOIGNAGE DE LA COMMISSION SOCIALE

Mickaël NOULLEZ & Julie THOLLON, Co-Président(e)s présentent l'intérêt de l'accompagnement par la Carsat sur l'axe PRÉVENTION pour nos clients

Plusieurs éléments sont à prendre en considération pour accompagner les plans d'actions à la prévention des risques professionnels. Tout d'abord, la Carsat apporte son aide pour établir le DUERP – Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels. Nos cabinets peuvent tout à fait intervenir auprès des entreprises dans sa mise en place ou les orienter vers des professionnels. De plus, le soutien de la Carsat est très important pour nous informer sur l'ensemble des actions à entreprendre en matière de prévention et elles sont nombreuses ! Les outils statistiques spécifiques représentent des données considérables

pour la profession tels que l'outil OiRA proposé par l'INRS. La Carsat propose également les ressources adéquates pour communiquer auprès des employeurs sur leurs obligations et les risques associés, l'un des plus importants étant la faute inexcusable de l'employeur. Il est également primordial de s'intéresser aux différentes aides financières proposées par secteur d'activité, par exemple le TOP BTP pour protéger particulièrement les salariés du secteur de la construction. Finalement, la partie prévention des risques est une mission qui représente une réelle opportunité pour la profession car elle constitue un levier financier non négligeable.

L'INTERVIEW



Deux questions posées à Claude ROUTARD,
Contrôleur de sécurité

Quel est l'intérêt pour un expert-comptable de s'informer auprès de la Carsat ? Comment développer les missions sociales ?

En s'informant directement auprès de la Carsat Hauts-de-France, les experts-comptables bénéficient d'une réponse précise et adaptée à leur situation par des experts en prévention des risques professionnels. Concrètement cela se traduit par diverses actions :

- Accompagner et conseiller sur l'évaluation pour la maîtrise des risques par des interventions directes sur les lieux de travail pour améliorer la qualité de vie professionnelle (ergonomie, psychologie et organisation du travail) ;
- Mener des actions collectives avec les branches professionnelles et partenaires sur des outils d'aides dans les démarches de prévention, ainsi que l'ingénierie de formation spécifique à une problématique, un métier, des risques ;
- Accompagner les entreprises sur la formation professionnelle en lien avec la santé et la sécurité au travail ;
- Outiller les entreprises pour répondre aux attendus réglementaires d'évaluation des risques et de la prévention ;
- Obtenir l'aide d'expertises spécifiques sur des risques chimiques et physiques ;



- Aider financièrement les entreprises dans la mise en place des actions techniques, humaines et organisationnelles à la suite de leur évaluation des risques pour les faire progresser ;
- Rédiger et partager des documents et recommandations regroupant les bonnes pratiques pour un métier, un risque et un secteur d'activité.

Avec l'aide de la Carsat, les experts-comptables peuvent conseiller les entreprises dans la réduction des accidents du travail, des maladies professionnelles, de l'absentéisme et de leurs conséquences. Ils peuvent également conseiller les entreprises dans leur performance économique et sociale. L'accompagnement s'inscrit toujours dans un dialogue collaboratif avec l'entreprise dans le respect des valeurs de la Sécurité sociale.

L'AXE PREVENTION EN QUELQUES CHIFFRES



La Carsat Hauts-de-France est un acteur économique majeur de la santé au travail. Elle est également un maillon essentiel du service public, la Carsat est l'institution de proximité qui assure et aide à prévenir les risques professionnels des :

- **137 000** établissements du régime général ;

- **1,5** million de salariés des Hauts-de-France ;
- En 2022, elle a déployé **4,5** millions d'euros d'aides financières au travers de **447** subventions prévention TPE et **37** contrats de prévention.

TARIFICATION

L'EXPERTISE DE LA CARSAT

La cotisation AT/MP couvre pour les salariés du régime général les risques : accidents du travail, accidents de trajet et maladies professionnelles. La Carsat calcule et notifie le taux de cotisation AT/MP chaque année. A cette fin, elle enregistre dans le compte employeur de chaque établissement :

- Les salaires et les effectifs à partir de la DSN ;
- Les AT/MP, leur coût, les arrêts de travail...

Pour aboutir à une tarification exacte, de multiples données circulent entre l'entreprise et la Carsat. Ces informations relatives à la vie de l'entreprise sont essentielles pour la mise à jour de la situation des établissements et notifier le taux de cotisation AT/MP le plus juste. Sur ce point, le service tarification fournit son expertise aux experts-comptables en amont des événements de la vie de l'entreprise. Il apporte du conseil sur le choix du code APE, la compréhension du calcul de taux ou la gestion du compte entreprise.

Le numéro SIRET étant le fil conducteur pour :

- Créer le compte employeur ;
- Inscrire les salaires au regard des activités professionnelles exercées ;

- Imputer les accidents et leurs dépenses au bon établissement ;
- Adresser le calcul et la notification du taux « Accident du Travail ».

Il est primordial d'inscrire précisément ce numéro afin que la Carsat traite les demandes efficacement.

Le service Tarification de la Carsat se tient à l'écoute des experts-comptables pour échanger sur la situation de leurs clients à l'occasion de la création et des modifications organisationnelles d'entreprises.



LE TÉMOIGNAGE DE LA COMMISSION SOCIALE

Mickaël NOULLEZ & Julie THOLLON, Co-Président(e)s présentent l'intérêt de l'accompagnement par la Carsat sur l'axe TARIFICATION pour nos clients



L'enjeu pour la profession sur le volet tarification, étroitement lié à celui de la prévention, est de bien comprendre les différents taux de cotisation par secteur d'activité. L'accompagnement de la Carsat aura une valeur ajoutée sur la démarche de simplification. La mission est complexe car les entreprises peuvent non seulement se positionner sur plusieurs activités (multi-activités) telles que les entreprises du bâtiment qui peuvent employer aussi bien sur les chantiers que dans les bureaux (administratif) mais aussi en fonction

du nombre de salariés - tarification collective pour les - de 20, tarification mixte entre 20 et 150 ou encore tarification individuelle pour les + de 150. Le taux accident du travail applicable à l'entreprise est donc variable et particulier pour chacune. Il sera nécessaire pour accompagner au mieux nos clients d'appréhender la procédure spécifique de consultation du taux support. La profession aura besoin sur cet axe d'un soutien particulier de la Carsat et d'être parfaitement informée par ses services.

L'INTERVIEW



Deux questions posées à Barbara THIREAU, Responsable Département Tarification des Risques Professionnels et C2P

Quel est l'intérêt pour un expert-comptable de s'informer auprès de la Carsat ? Comment développer les missions sociales ?

Un taux AT/MP est fixé pour chaque établissement en fonction de :

- La taille de l'entreprise ;
- L'activité de l'établissement ;
- La sinistralité propre à l'établissement.

L'activité de ce dernier (hors BTP) est donc une donnée essentielle dans la fixation de ce taux. Cette donnée correspond à l'activité réellement exercée par la majorité des salariés et correspond à un code risque, mais aussi, à tous les événements de la vie de l'entreprise qui vont impacter ses taux de cotisation. Ainsi, dès la création d'une entreprise, l'ouverture d'un établissement secondaire, la cessation d'activité ou la poursuite à une autre adresse, il convient d'informer la Carsat afin que la fixation du taux AT/MP soit correcte. Ces transferts d'information se font via le système SIRENE (système utilisé pour l'identification des entreprises), pour donner suite aux formalités réalisées auprès du guichet unique.



Une vigilance doit être accordée quant à la qualité et l'exactitude des données transmises. De plus, les « tiers déclarants » peuvent accéder au compte AT/MP des entreprises pour lesquelles ils ont réalisé au moins une Déclaration Sociale Nominative dans l'année. Ils peuvent ainsi visualiser les informations nécessaires à la gestion de leur portefeuille clients à travers un point d'entrée unique (bilan de sinistralité, AT/MP reconnus, taux de cotisation) et encourager l'entreprise à ajuster, si nécessaire, ses actions de prévention afin de faire baisser la sinistralité et donc le montant de la cotisation. Le service Tarification de la Carsat Hauts-de-France se tient à l'écoute des experts-comptables pour échanger sur la situation de leurs clients à l'occasion de la création et des modifications organisationnelles d'entreprises. Il accompagne l'accès aux offres de services et aide à la lecture de la réglementation en vigueur. Il conseille sur le code risque à appliquer aux entreprises.*

**www.net-entreprises.fr*



L'AXE TARIFICATION EN QUELQUES CHIFFRES

2/3 des établissements adhèrent à la dématérialisation de la notification AT/MP
+ de **150 000** notifications de taux AT/MP sont traitées par la Carsat Hauts-de-France par an
+ de **124 000** opérations de mise à jour manuelle sur les données établissements

(masse salariale, données AT/MP, révision des codes « risque » ...) entrant dans le calcul du taux AT/MP
+ de **7500** sollicitations (courriers, mails et téléphone) sont traitées par les experts de la Carsat sur le volet tarification par an



L'EXPERTISE DE LA CARSAT

Le service social de la Carsat Hauts-de-France est spécialisé dans le domaine de la santé. Il accompagne les chefs d'entreprises et les salariés confrontés à un problème de santé ou de perte d'autonomie. Avec son accord, il aide la personne à faire face aux conséquences de la maladie sur sa vie personnelle et professionnelle. Le premier axe d'action est celui de la prévention de la désinsertion professionnelle, pour lequel il intervient par un repérage précoce des salariés risquant de ne pas pouvoir reprendre leur poste de travail. Il agit afin de prévenir la chronicisation des situations. Pour ce faire, il prépare le salarié à

la reprise d'activité ou l'aide dans l'élaboration et la réalisation d'un nouveau projet professionnel. C'est l'axe d'intervention prioritaire du service social. Le second axe concerne le soutien des personnes dans leur parcours de soins ayant des pathologies lourdes causant des problématiques multiples (sociale, familiale et financière). Il participe à l'aménagement d'un projet de vie adapté aux évolutions de la maladie. Il propose un accompagnement personnalisé, sécurisé de bout en bout, adapté à chaque situation. Le service social travaille en coordination avec d'autres institutions (Urssaf, CPAM, CCI, CMA...) et l'ensemble des acteurs du Maintien dans l'Emploi afin de mobiliser les professionnels pertinents dans le parcours de l'assuré.



LE TÉMOIGNAGE DE LA COMMISSION SOCIALE

Mickaël NOULLEZ & Julie THOLLON,
Co-Président(e)s présentent l'intérêt de
l'accompagnement par la Carsat sur l'axe
SOCIAL pour nos clients

Le service social de la Carsat Hauts-de-France est un service spécialisé dans le domaine de la santé. Le sujet principal à aborder ici est l'engagement de la Carsat, suite à la loi santé au travail de 2022, pour le maintien dans l'emploi ou la réorientation avec une volonté d'appréhender en amont les risques de ruptures liés à un arrêt de travail. La profession pourra tout à fait sensibiliser les entreprises sur le sujet grâce à l'accompagnement de la Carsat. Son service social régional compte près de 160 assistants sociaux qui pourront accompagner nos entreprises clientes.

**La communication sur
l'action du service social
va enrichir l'activité
de conseil de l'expert-
comptable. Cette offre
peut être un complément
de la politique en
ressources humaines des
entreprises, notamment
pour les salariés en arrêt
de travail.**



L'INTERVIEW



Deux questions posées à Marjolène STEURBAUT,
Responsable départementale adjointe du Service social



Quel est l'intérêt pour un expert-comptable de s'informer auprès de la Carsat ? Comment développer les missions sociales ?

La connaissance de l'action du service social par l'expert-comptable lui permettra de développer l'éventail des réponses mobilisables aux questions des entreprises. De manière préventive, il pourra réaliser une diffusion de ces informations aux salariés et travailleurs indépendants. La communication sur l'action du service social va enrichir son activité de conseil. Cette offre peut être un complément de la politique en ressources humaines des entreprises, notamment pour les salariés en arrêt de travail. Une détection précoce contribue à éviter les situations de ruptures liées à la maladie, réduisant les coûts humains et financiers pour le salarié et pour l'entreprise ainsi que le coût sociétal. Favoriser le maintien en emploi c'est en effet mobiliser le salarié le plus tôt possible pendant l'arrêt de travail, et lever les freins à la reprise d'activité. Par exemple, cela peut se traduire par l'activation de mesures de remobilisation pendant l'arrêt, de compensation ou d'aide financière, d'adaptation de l'environnement de travail ou de formation professionnelle. L'intérêt pour un expert-comptable est ainsi d'élargir son réseau partenarial afin de trouver des relais pour chaque besoin spécifique des entreprises. En effet, un expert-comptable peut orienter vers le service

social un travailleur indépendant dont le maintien en activité est compromis par ses problèmes de santé. L'assistant social pourra lui proposer :

- L'assainissement de sa situation financière par la mobilisation d'aides spécifiques ;
- Le financement d'une consultation avec un médecin du travail ;
- Des aides techniques ou des outils professionnels adaptés à sa situation ;
- L'aménagement de l'environnement de travail et des locaux ;
- La prise en charge de frais de bilan de compétence, de formation ;
- L'adaptation du véhicule pour les déplacements professionnels ;
- L'aide au remplacement du travailleur indépendant malade (prise en charge totale ou partielle des frais liés à l'embauche d'un salarié).

L'assistant social mobilisera les financements en fonction des mesures mises en place (Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants, Compte Professionnel de Formation, action sociale CPAM...).

L'AXE SOCIAL EN QUELQUES CHIFFRES



9 départements de Service social, 20 sites, 234 lieux de réception du public sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France
253 professionnels dont 160 assistants de service social qui accompagnent les

salariés et les travailleurs indépendants
33 600 salariés et travailleurs indépendants accompagnés en 2022, plus de la moitié dans le cadre de la prévention de la désinsertion professionnelle
97 600 entretiens sociaux réalisés en 2022

LA BD, UN OUTIL POUR L'ATTRACTIVITÉ

Alors que les métiers du conseil et du chiffre sont en pleine évolution, progressant au rythme des innovations technologiques, des normes légales et des mutations sociales, la profession doit trouver de nouveaux moyens de communication pour faire parler d'elle. Heureusement, les professionnels regorgent d'énergie et d'idées pour proposer de nouveaux outils permettant d'adopter des stratégies novatrices et originales.

Gâce aux nouveaux outils émergents, notamment avec l'expansion du digital dans toutes les sphères de la société, la profession a rapidement su s'adapter et intégrer les nouveaux modes de communication - dont les réseaux et médias sociaux ou encore l'événementiel - pour dynamiser l'image de la profession. Mais d'autres approches, certaines plus atypiques que d'autres, se réinventent en continu pour la promouvoir d'une manière différente et atteindre un public encore plus large.

C'est la voie choisie par Isabelle de KERVILER, qui a été expert-comptable et commissaire aux

comptes, autrice de la bande dessinée intitulée *Dessine-moi la compta*. Le 25 juin dernier, Isabelle de KERVILER a présenté son œuvre aux quelques milliers de visiteurs qui se sont rendus à Amiens pour les « 27es Rendez-vous de la bande dessinée », un rendez-vous culturel annuel incontournable dans la région ! A la croisée des chemins entre art et pédagogie, l'autrice utilise un moyen original pour rendre attractif la profession. Les élus des instances, Amélie FLEURY, Présidente de la commission communication du Conseil régional de l'Ordre, et François GERARD, Elu de la Compagnie, sont allés à sa rencontre. (Suite page 25 >>)

QUELQUES MOTS SUR LES 27^{ES} RENDEZ-VOUS DE LA BANDE DESSINÉE D'AMIENS

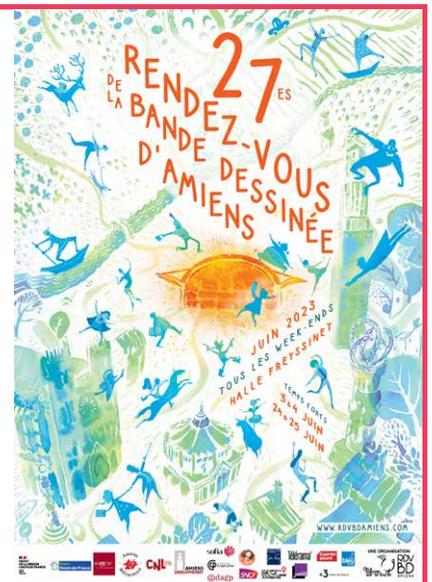


Ce festival de BD, créé et organisé pour la première fois en 1996 par l'association *On a Marché sur la Bulle*, avait pour objectif initial de « faire la promotion de la bande dessinée et de ses auteurs ».

Chaque année, le succès et l'ampleur grandissant de l'événement a participé à son retentissement de plus en plus important, allant au-delà des frontières et permettant aux bénévoles de développer le projet.

Pour cette édition 2023, la manifestation a eu lieu tous les week-ends du mois de juin, rassemblant plus de 80 auteurs et autrices autour de nombreux temps forts.

Une opportunité annuelle de découvrir une belle action de la région mais aussi de rencontrer de nouvelles personnalités et de réunir plusieurs passions sur un seul site !



L'INTERVIEW



Isabelle de KERVILER a été expert-comptable et commissaire, elle est l'auteurice de la bande dessinée *Dessine-moi la compta*.

Présentez-vous !

J'ai été pendant des années expert-comptable, commissaire aux comptes et expert agréée par la Cour de cassation. Ma formation est variée : je suis diplômée de Sciences Po Paris et de l'Ecole du Louvre et je suis également docteur en économie. J'ai été diplômée d'expertise comptable en 1986 et j'ai mené ma carrière en tant qu'associée dans un cabinet d'audit à Paris. Au sein de la profession, j'ai eu le plaisir d'exercer une fonction d'élue au Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables (aujourd'hui nommé le Conseil national de l'Ordre des experts-comptables) de 1988 à 1994. J'ai également présidé la commission « Secteur public » de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes en 2009 et 2010. Enfin, j'ai occupé des fonctions politiques au sein du Conseil de Paris et du Conseil régional d'Île de France. J'ai en effet commencé très jeune à faire de la politique, dès ma sortie de Sciences Po à 19 ans ! Je suis ravie d'avoir eu l'opportunité de venir présenter mon ouvrage à l'occasion de l'édition 2023 du festival de la BD d'Amiens et d'y rencontrer les représentants des instances régionales.

Qu'est-ce qui vous a donné l'envie d'écrire une BD sur la comptabilité ?

La BD s'intitule « Dessine-moi la compta » et est éditée chez Dunod. La première édition est sortie en 2021 et la seconde est programmée pour la fin 2023. Avant cela, j'ai publié 7 ouvrages sur les thématiques de la comptabilité et de la fiscalité. Au-delà de mon attrait pour l'enseignement et la recherche, j'ai eu envie de rendre accessible la comptabilité. J'ai donc réfléchi à la façon de proposer un langage simple pour en expliquer les règles. Parallèlement, l'envie d'écrire cette BD a été étroitement liée à ma carrière politique, qui a été fort intéressante grâce à mes connaissances en finance et en comptabilité. Mon parcours universitaire et pluri disciplinaire m'a permis d'acquérir rapidement des responsabilités en tant qu'élue, et plus particulièrement à la Mairie de Paris : j'ai d'abord travaillé aux côtés d'Alain JUPPÉ (Adjoint aux finances) puis je suis devenue Adjointe de Jacques CHIRAC en charge du développement économique. Ma vie politique m'a aidée dans ma carrière professionnelle et inversement. Tout cela a été possible grâce à la maîtrise de la comptabilité ; c'est donc tout naturellement que j'ai voulu lui rendre ce qu'elle m'avait apporté.



Comment s'est déroulée l'écriture de cette BD ? Quel a été son cheminement ?

*L'écriture de cette BD a commencé il y a de nombreuses années, vers les années 2000 et a pu se concrétiser grâce à plus de 40 ans d'expérience. La première difficulté, pour répondre à mon objectif de simplification, a été de trouver la « progressivité » dans mes explications. C'est alors que j'ai pensé au personnage de Louis qui allait évoluer au fil des années. Finalement, le lecteur suivra l'apprentissage de Louis à la comptabilité, de son enfance à l'âge adulte. La comptabilité est une langue universelle basée sur le cash, qui explique d'où vient l'argent (ce sont les ressources) et où va l'argent (ce sont les emplois). Cette méthode « emplois-ressources » est valable dans tous les pays du monde. Il était important pour moi de réconcilier les lecteurs avec les chiffres, progressivement et de façon ludique. Je vous invite à découvrir cette méthode en lisant *Dessine-moi la compta* !*

Comment avez-vous rencontré le dessinateur et comment avez-vous travaillé ensemble ?

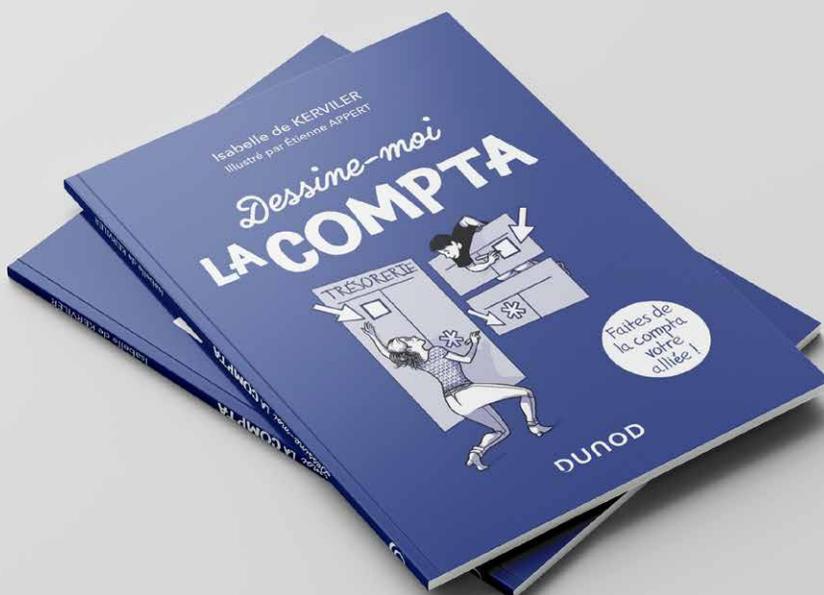
*Le dessinateur de *Dessine-moi la compta* se nomme Etienne APPERT. Il est auteur de bandes dessinées, illustrateur et accompagnant par le dessin. Il utilise le dessin pour faciliter la compréhension de notions complexes et pour aider les acteurs des entreprises à mieux dialoguer. Il avait donc le profil idéal pour m'accompagner sur cet ouvrage ! La mise en relation a été faite par les éditions Dunod et cela a tout de suite fonctionné. Rien n'a été laissé au hasard. Etienne a commencé son travail d'illustration quand le manuscrit a été terminé et a œuvré pour rendre attractif mon texte dans une vision de co-construction ludique voire amusante. Il a d'ailleurs parfaitement compris la comptabilité en lisant mon livre ! Pour terminer, j'ai également travaillé avec un graphiste qui s'est attaché à l'articulation entre le texte et les illustrations puis avec le studio graphique de Dunod pour réaliser la couverture.*

En quoi cette BD est-elle un moyen pour attirer les jeunes à s'intéresser au monde de la comptabilité ? Est-ce que votre œuvre se veut didactique ?

Dans un premier temps, je pense que chacun devrait avoir un minimum de culture financière. Mon ouvrage s'adresse à toutes les cibles finalement. Concernant la cible jeunes, la BD permet de lui donner une image de la profession très différente. Et je rêverais qu'elle puisse rentrer dans le programme des classes de première, d'abord dans les lycées technologiques puis généraux. Mon objectif reste de vaincre certaines réticences dans le monde de l'enseignement mais je ne désespère pas d'y arriver ! Je suis persuadée que tout le monde est capable de comprendre les règles de comptabilité et c'est dans cette optique que j'ai mené une longue réflexion pour traduire, de manière abordable, des notions comptables souvent incomprises. Je fais également des interventions pour les entrepreneurs et je pense que cet ouvrage est tout à fait adapté pour leur faire comprendre des notions qui leur échappent souvent. Ils pourront désormais poser les bonnes questions à leur expert-comptable ! Le but reste de dialoguer avec le même langage. Pour y parvenir, j'invite également les lecteurs à s'intéresser au glossaire à la fin de la BD. Pour revenir à la cible jeunes, je pense que l'initiative doit venir des Conseils ordinaires car ce sont eux qui initient et organisent des actions pour elle. Et je sais qu'elles sont nombreuses. Par exemple, les divers tournois entre écoles peuvent être un bon moyen de véhiculer les bons messages ; à cette occasion, il serait sans doute intéressant de distribuer la BD aux enseignants. L'idée de la diffuser au sein des Rectorats me paraît également porteuse !

Pensez-vous qu'il soit possible de concilier l'expertise comptable et l'art comme passion ? Que conseillerez-vous à un professionnel qui souhaite se lancer dans l'écriture ?

J'ai toujours dit que la comptabilité était un art car on arrive à traduire avec des « T », donc de façon visuelle, toutes les opérations économiques qui affectent une entreprise. Ici l'art est l'écriture et mon ouvrage est « un roman graphique », relié à la BD qui est le 9e art. J'ai d'ailleurs beaucoup aimé l'association entre comptabilité et art que vous avez utilisée dans votre communication sur les réseaux sociaux ! J'y avais songé mais je ne l'avais pas formalisé ainsi. Si je peux apporter quelques conseils pour guider les consœurs et confrères qui souhaiteraient se lancer comme moi dans une BD ou un roman graphique, je commencerais par leur dire qu'il faut prendre beaucoup de recul sur sa matière pour en donner un caractère « synthétique ». Ensuite, je leur conseillerais de sortir de leur technicité car elle étouffe la créativité, j'en suis intimement persuadée. Enfin, l'essentiel pour écrire est de s'aérer et bien-sûr, dégager le temps indispensable à la réflexion et à l'écriture. En conclusion, je dirais que cette BD est l'aboutissement de ma vie passée dans les chiffres et je suis vraiment ravie qu'elle soit largement diffusée. J'aurais ainsi apporté ma pierre au service de l'intérêt général en améliorant la culture financière des Français.



(Suite...)

Les instances œuvrent régulièrement pour trouver de nouveaux moyens de rendre les métiers du conseil et du chiffre plus accessibles et plus dynamiques. Et le plan d'actions s'adresse désormais à une double cible, interne et externe. Que ce soit par l'organisation d'événements divers dédiés aux jeunes, d'activités sportives pour fédérer les équipes ou encore de journées de formation au numérique pour accompagner les collaborateurs dans la transition digitale, ces actions ont toutes cet objectif de mise à l'honneur des compétences de la profession afin d'attirer les jeunes vers le secteur et plus largement de fidéliser les équipes.

C'est en ce sens que les membres des instances soutiennent les projets et initiatives qui visent à sensibiliser et démystifier l'image traditionnelle de la profession. Quel meilleur moyen que d'associer les outils de communication classiques à d'autres modèles d'expression tout aussi enrichissants ? Le 9^e art est une manière novatrice de transmettre au grand public la passion des métiers, de faciliter la compréhension des diverses missions et opportunités du secteur, de présenter la profession de manière ludique et attrayante et d'inspirer de nouvelles vocations à travers toutes les opportunités possibles au sein des cabinets. S'ouvrir à d'autres domaines permet ainsi de se réactualiser et de témoigner de la force de la profession à utiliser les outils extérieurs pour se diversifier et se redéfinir.

Aujourd'hui, les professionnels disposent de nombreux moyens pour créer un véritable engagement et susciter un intérêt différent, en plongeant le public dans leur univers de manière toujours plus divertissante et originale. Ces nouveaux outils jouent un rôle essentiel dans la transformation de l'attractivité de la profession, attirant de nouveaux talents et inspirant une nouvelle génération de professionnels compétents et passionnés. ▀



De gauche à droite, François GERARD, Elu de la Compagnie, Isabelle de KERVILER, autrice de Dessine-moi la compta, Amélie FLEURY, Elue du Conseil régional de l'Ordre et Gaëlle DIARD, Secrétaire Générale du Conseil régional de l'Ordre, au festival de la BD d'Amiens le 25 juin dernier

PROFESSION COMPTABLE 2030 CONSTRUIRE ENSEMBLE LE CABINET DE DEMAIN

Automatisation des tâches, généralisation de la facturation électronique, intensification de la législation verte... À l'ère de la digitalisation croissante des entreprises et de la transition écologique, de nombreux changements technologiques, réglementaires et sociétaux obligent les cabinets d'expertise comptable à réinventer leur proposition de valeur et leurs compétences.

Lancé en juin 2021, l'appel à projets Dispositifs France Formation Innovante NUMérique – DEFFINUM constitue le premier volet du plan de transformation et digitalisation de la formation, piloté par le Haut-Commissariat aux compétences. L'objectif est de franchir un cap de transformation et faire de la France un leader en matière d'innovation pédagogique.

Le dispositif a pour ambition de soutenir financièrement des projets innovants et de modernisation de la formation d'envergure nationale ou interrégionale. Au total, ce sont 62 projets qui ont été retenus dont *Profession comptable 2030* proposé par le Conseil national de l'Ordre pour accompagner la profession face aux nouveaux défis.

Porté par le Centre de Formation de la Profession Comptable - CFPC, ce programme de formation inédit propose, dès la rentrée 2023, 16 parcours de formation innovants à destination des collaborateurs en cabinet.

Les enjeux pour la profession

- La profession est menacée par les évolutions technologiques et réglementaires,
- Dans la profession comptable, 50% des tâches d'une mission de tenue seront automatisés dans les 5 ans,
- Pour que le cabinet puisse proposer des nouvelles missions à ses clients et compenser le chiffre d'affaires perdu, il est indispensable que les équipes appréhendent de nouveaux métiers et de nouvelles postures,

- Il existe un risque de perte d'employabilité si les collaborateurs rencontrent des difficultés à appréhender ces nouvelles missions, une problématique particulièrement préoccupante en raison de l'actuelle pénurie de main d'œuvre au sein des cabinets,
- Si les collaborateurs ne parviennent pas à réaliser ces nouvelles missions, les cabinets ne parviendront pas à maintenir leur niveau d'activité,

Afin de répondre à tous ces enjeux, la solution est de créer de nouveaux postes autour de nouvelles missions pour les collaborateurs, c'est le programme de formation lancé à l'automne 2023 avec des méthodes pédagogiques innovantes.

Les objectifs du programme de formation

Le programme accompagne et aide les équipes à :

- S'adapter à l'évolution de leurs tâches : prendre conscience des évolutions en cours et à venir et apprendre à travailler différemment dans un environnement hyper technologique (facture électronique obligatoire, développement de l'Intelligence Artificielle, etc.)
- Réaliser de nouvelles missions pour mieux accompagner les entreprises (full service, pilotage TPE/PME ou encore traitement et exploitation des datas)
- Faire évoluer leur approche du métier et changer de comportement (développement de la relation client, approches managériale et collaborative, etc.)

VERS LE CABINET DE DEMAIN, EN PRATIQUE,

Des parcours modulaires, entièrement personnalisables

L'originalité des parcours développés repose sur la modularité. En fonction des objectifs pédagogiques fixés, chaque apprenant peut ainsi construire son propre parcours en assemblant 3 à 5 briques de formation. Chaque brique, composée d'une journée d'e-learning (7 heures) suivie d'une journée de regroupement entre pairs (7 heures), permet d'acquérir un bloc de compétences bien identifié.

Un apprentissage centré sur les mises en situation

Dans les modules d'auto-formation en digital comme dans les sessions en présentiel, les apprenants sont mis dans les conditions de la « vraie vie » professionnelle, face à des problèmes concrets rencontrés en cabinet, qui les amènent à tester des solutions et à développer des compétences de manière contextualisée.

Pour des bénéfices concrets

Testé en Île-de-France via les parcours e-coll avec des résultats plus qu'encourageants, le projet pédagogique *Profession comptable 2030* se donne des objectifs clairs : former dès 2023, 5 000 collaborateurs en cabinet aux nouvelles missions (full service, pilotage des TPE-PME, facturation électronique, traitement et exploitation de la data...) pour une montée en compétences durable.



Un plan de formation prévu sur 3 ans

À l'automne 2023, un outil de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) dédié sera gratuitement mis à la disposition de tous les cabinets d'expertise comptable. Cet outil leur permettra de faire le diagnostic de leurs besoins en compétences et les aiguillera vers les parcours de formation labellisés *Profession comptable 2030*. Dès janvier 2024, de nouvelles briques de formation viendront compléter le programme *Profession*

comptable 2030 permettant ainsi de créer une cinquantaine de parcours de formation sur 3 ans.

Votre contact

Institut Régional de formation Form@t
Brigitte CADET
Responsable pédagogique
bcadet@format-hdf.com 

LES OBJECTIFS DE PROFESSION COMPTABLE 2030, EN RÉSUMÉ

Accompagner les collaborateurs vers de nouveaux métiers et de nouvelles postures pour que les cabinets puissent proposer de nouvelles missions à leurs clients pour :

- Compenser le chiffre d'affaires perdu sur les missions traditionnelles du fait de l'automatisation croissante,
- Pallier la baisse d'activité des collaborateurs (dont une partie des tâches actuelles sera automatisée) et maintenir leur employabilité dans une profession à l'aube de profondes mutations.

 Profession Comptable 2030



Rendez-vous au **Campus des 8 & 9 novembre 2023** au centre d'exposition et de congrès d'Arras pour un nouveau rendez-vous annuel autour de la thématique « *l'expert-comptable de demain* » où seront abordés les actualités et les nouveaux défis de la profession.

Toutes les informations prochainement sur www.oec-hdf.fr/campus

IMAGE PME

1^{ER} TRIMESTRE 2023

L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

• Au 1er trimestre 2023, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 32 000 TPE-PME des Hauts-de-France de notre échantillon est de 102,1, soit une augmentation de 2,1% en valeur du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 1er trimestre 2022. Il s'agit ainsi du 9e trimestre consécutif de croissance. Cette performance place la région au 13e rang du classement national avec un résultat inférieur de 0,9 point à la moyenne française.

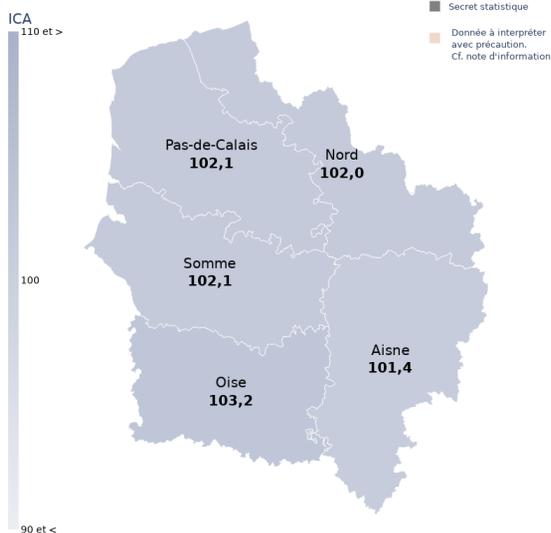
• Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,7% en mars 2023 sur les 12 derniers mois, en raison notamment de la forte hausse des prix de l'alimentation et de l'énergie. Ce contexte inflationniste contribue à doper le chiffre d'affaires en valeur, les entreprises répercutant une partie des coûts sur leurs prix de vente.



+2,1 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022

La Carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Comme depuis le début de l'année 2021, les TPE-PME de l'ensemble des départements des Hauts-de-France ont enregistré une progression de leur CA au 1er trimestre 2023.
- Les entreprises de l'Oise (+3,2% en valeur) affichent la plus forte augmentation.
- Les structures du Pas-de-Calais (+2,1%), de la Somme (+2,1%), du Nord (+2%) et de l'Aisne (+1,4%) enregistrent une performance inférieure ou égale à la moyenne régionale (+2,1%).

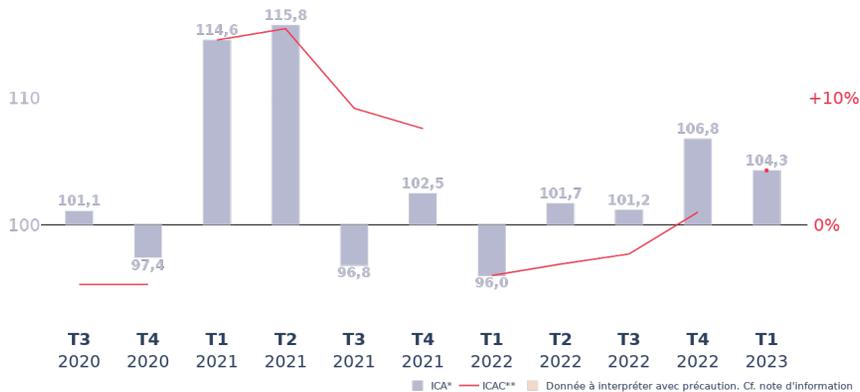
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les 300 TPE-PME de boulangerie et boulangerie-pâtisserie de notre échantillon affichent un quatrième trimestre consécutif de croissance de leur CA, +4,3% (en valeur) au 1er trimestre 2023 comparativement au 1er trimestre 2022. Cette hausse est toutefois à relativiser. Les entreprises du secteur sont en effet fortement impactées par la hausse importante du coût de l'énergie depuis le 4e trimestre 2022. De plus, elles continuent d'être touchées par l'augmentation du coût des matières premières (beurre, farine, etc.), ce qui induit des revalorisations tarifaires. Ce contexte inflationniste conduit certains professionnels à revaloriser leurs tarifs, ce qui fait gonfler leur chiffre d'affaires.



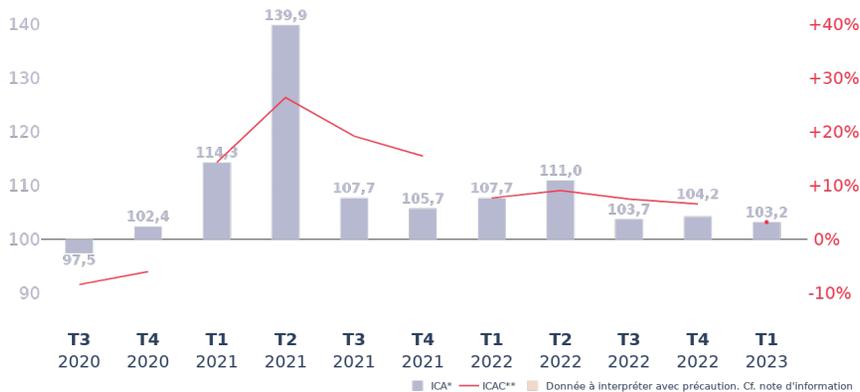
+4,3 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Construction

Les 4 300 TPE-PME de la construction de l'échantillon enregistrent une hausse de CA, pour le 10e trimestre consécutif, de 3,2% (en valeur) au 1er trimestre 2023. Toutefois, l'indice du coût de la construction (source Insee) avait progressé de 8,8% au 4e trimestre 2022 sur les 12 derniers mois. Sur le début d'année 2023, la hausse des coûts de construction liée aux évolutions des prix de l'énergie et des matériaux semble s'atténuer même s'ils restent élevés. Cela pourrait perdurer sur l'ensemble de l'année avec la hausse des salaires qui contrebalancerait ce tassement des prix selon la Fédération Française du Bâtiment. Elle indique également que le logement neuf est marqué par une forte réduction des permis de construction et un début de baisse pour les mises en chantier. L'activité d'amélioration-entretien affiche de meilleures perspectives même si elle semble décélérer.



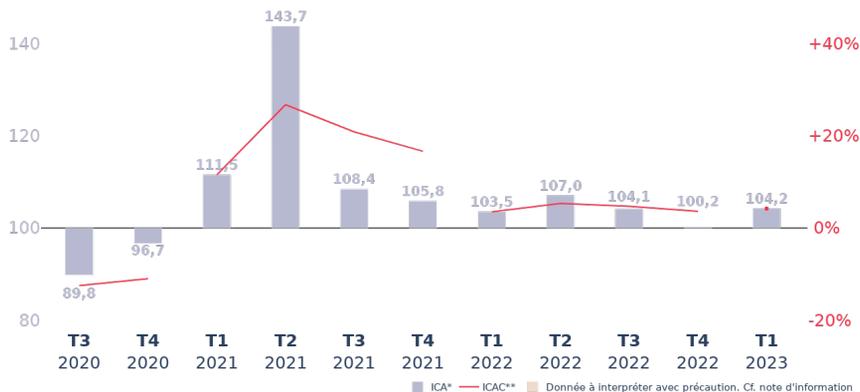
+3,2 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Travaux d'installation électrique dans tous locaux (4321A)

Les 570 entreprises d'électricité de l'échantillon enregistrent une hausse de CA de 4,2% (en valeur) au 1er trimestre 2023 par rapport à la même période en 2022. La dynamique reste donc positive avec un niveau de croissance qui reste élevé, le marché de la rénovation énergétique restant porteur. Mais l'augmentation est également tirée par la hausse des prix en lien avec le coût de l'énergie, des matières premières mais également les revalorisations salariales. Cela pourrait peser sur les marges et trésoreries des entreprises du secteur.



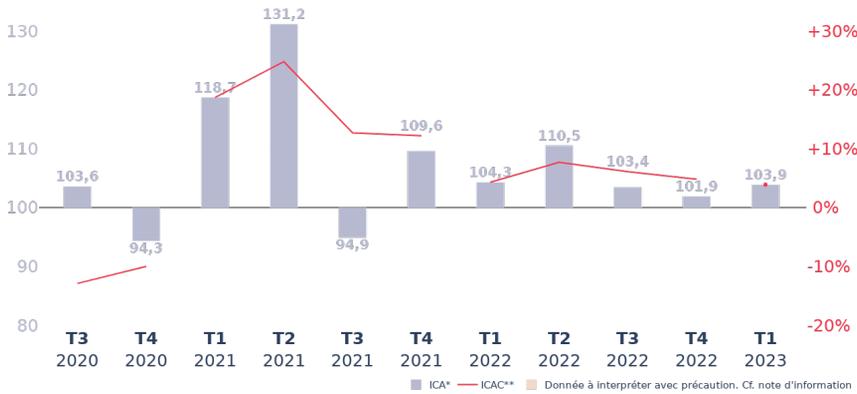
+4,2 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Les 600 TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon affichent un sixième trimestre consécutif de hausse d'activité (+3,9% en valeur par rapport au 1er trimestre 2022). Cette croissance serait notamment en lien avec la hausse du prix des pièces qui aurait augmenté de 6 à 7% selon une étude de Xerfi Spécific. Ces augmentations ont notamment conduit les entreprises du secteur à faire croître leurs prix.



+3,9 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (4771Z)

Les 430 TPE-PME du commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé de l'échantillon voient leur CA stagner (+0,9% en valeur) au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022. Durant cette période, l'activité avait stagné en raison de la résurgence de l'épidémie de Covid-19 et du fort recours au télétravail. Les achats de vêtements ont notamment pu se déporter sur les sites de vente en ligne.



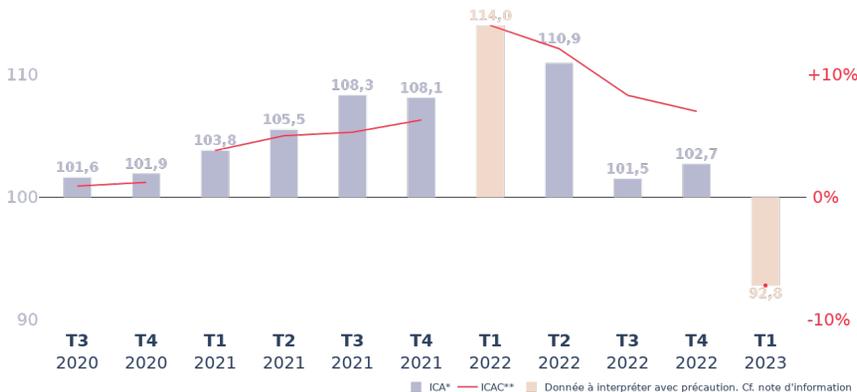
+0,9 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Après 10 trimestres consécutifs de hausse d'activité, les 1 000 pharmacies de l'échantillon enregistrent une baisse de CA de 7,2% au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022. Cette diminution est en partie due à l'effet de base défavorable. En effet, la comparaison s'effectue par rapport au 1er trimestre 2022 au cours duquel l'activité des professionnels du secteur avait fortement augmenté (+14%) en raison de la hausse du nombre de tests de dépistage et de la vaccination avec la résurgence de l'épidémie (variant Omicron).



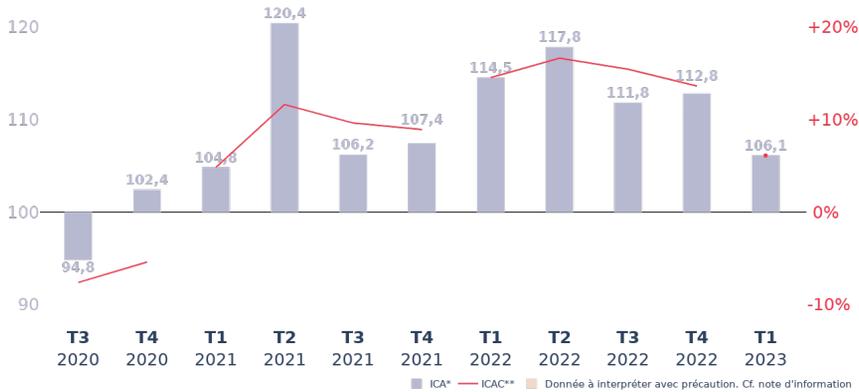
-7,2 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Transports routiers de fret de proximité (4941B)

Au 1er trimestre 2023, les 230 TPE-PME des transports de fret de proximité de l'échantillon affichent une hausse de leur CA de 6,1% en valeur, soit un dixième trimestre consécutif de croissance. Le secteur est marqué par un développement d'activité qui s'est accéléré pendant la COVID-19 avec le développement des ventes sur Internet qui engendre une demande de livraison renforcée sur le transport courte distance ; mais également avec la hausse du coût des carburants qui a pu être répercutée, au moins en partie, sur les prix.



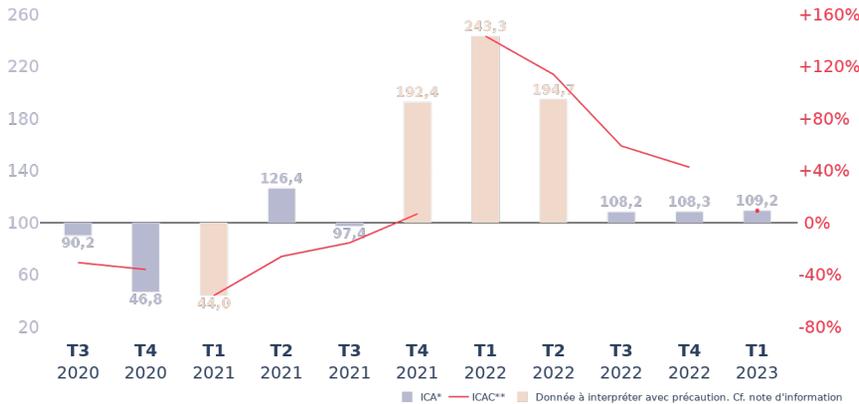
+6,1 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Hébergement et restauration

Les 2 600 structures de l'hébergement et restauration de l'échantillon enregistrent une hausse de CA de 9,2% (en valeur) au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022. Cette augmentation est à analyser avec un certain recul dans la mesure où l'effet de rebond post-crise sanitaire se fait encore sentir, le secteur ayant fait partie des plus touchés par l'épidémie de Covid. Si l'année 2023 devait marquer l'année du retour à la normale pour le secteur, la crise inflationniste fait aujourd'hui planer chez les professionnels de la filière la crainte d'une reprise en demi-teinte. Ajouté à cela, certains professionnels, notamment dans les grandes villes, ont constaté une baisse de la fréquentation de leur établissement en lien avec les mouvements sociaux.



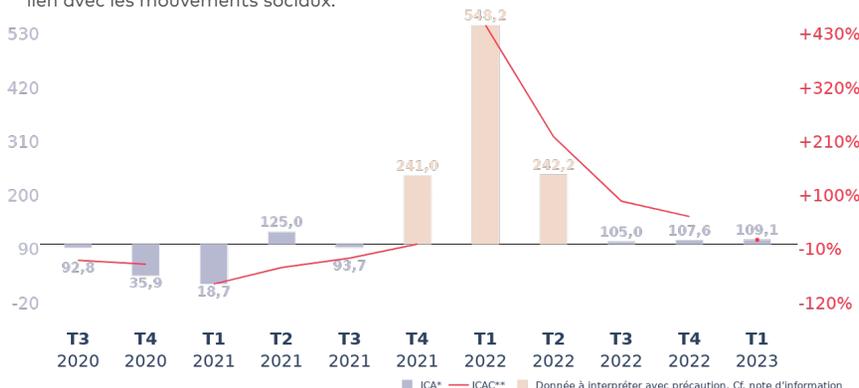
+9,2 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Restauration traditionnelle (5610A)

Les 1 000 restaurants traditionnels de l'échantillon ont vu leur activité croître de 9,1% en valeur au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022. Ce bon résultat est toutefois à nuancer, car il est encore pour partie la conséquence de l'effet de rattrapage après les forts ralentissements de croissance de 2020 et 2021. Le début d'année 2022, période de comparaison, avait également été compliqué pour le secteur avec la résurgence de l'épidémie de Covid. La hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie, que nombre de restaurateurs ont répercuté sur leurs tarifs, fournit une autre explication à ces chiffres en progression. Parallèlement, ce contexte inflationniste pourrait conduire certains clients, dont le pouvoir d'achat est impacté, à limiter leurs sorties au restaurant. Enfin, de nombreux professionnels, notamment à Paris, indiquent avoir constaté une baisse de fréquentation de leur établissement en lien avec les mouvements sociaux.



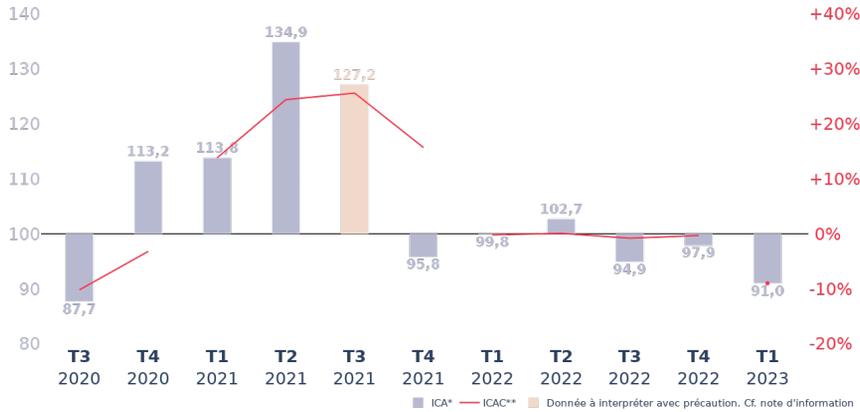
+9,1 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Agences immobilières (6831Z)

Les 530 agences immobilières de l'échantillon voient leur CA fortement reculer au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022 (-9%). Les 3e et 4e trimestres 2022 avaient déjà vu l'activité du secteur ralentir. La remontée des taux d'intérêt impacte en effet négativement le secteur. Le nombre de transactions est sur une tendance baissière en ce début d'année. Au niveau des prix, les baisses attendues pour l'année 2023 ne se vérifient pas forcément mais la situation peut-être différente selon le territoire analysé.



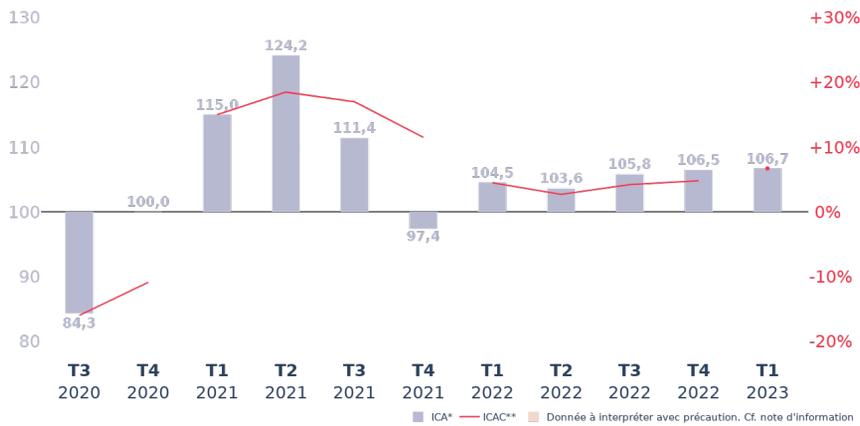
-9 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Activités juridiques (6910Z)

Les 370 TPE-PME des activités juridiques de l'échantillon affichent un cinquième trimestre consécutif de hausse de CA au 1er trimestre 2023 : +6,7% comparativement à la même période de l'année précédente.



+6,7 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022



Coiffure (9602A)

Les 930 entreprises de coiffure de l'échantillon enregistrent une légère croissance de CA au 1er trimestre 2023 (+1,7% en valeur). Les entreprises du secteur sont impactées par la hausse du coût de l'énergie car elles utilisent beaucoup de matériel électrique. Elles doivent donc répercuter au moins une partie des coûts sur leurs prix. Parallèlement, la hausse globale des prix vient grever le pouvoir d'achat des Français qui doivent réaliser des arbitrages sur leurs dépenses, certainement au détriment du secteur.



+1,7 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2023 par rapport au 1er trimestre 2022

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LES SOURCES ET LA MÉTHODOLOGIE

Les indices présentés sont basés sur la méthodologie conçue par le Conseil national de l'Ordre. Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE et PME. Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 30 000 entreprises au niveau national.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française – NAF rév. 2, 2008 (édition 2015) : Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs & Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Retrouvez le baromètre économique de l'Ordre sur son site www.imagepme.fr



SITE IMAGE PME

Le Conseil national de l'Ordre a lancé il y a un an le nouveau site Image PME, ouvert au grand public. Grâce aux analyses accessibles à tous, découvrez chaque trimestre l'évolution de l'activité de 12 secteurs clés de l'économie au niveau national et régional. Sur la partie privée du site, réservée aux experts-comptables (connexion avec comptexpert), les professionnels peuvent aller plus loin et suivre, grâce aux requêtes personnalisables, l'évolution du chiffre d'affaires de tous les secteurs d'activité sur les plans national, régional et départemental.

La délégation des droits d'accès aux collaborateurs des cabinets est possible. Ils pourront accéder au requêteur de données, aux analyses régionales et à l'analyse des indicateurs issus des liasses fiscales et disposer d'informations complémentaires sur les secteurs d'activité des entreprises que les experts-comptables accompagnent.

Rendez-vous sur www.imagepme.fr

LES PARCS D'ATTRACTIONS DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Durant la crise sanitaire, les activités culturelles, de loisir et de tourisme ont été frappées de plein fouet. Etant les dernières à sortir du confinement à la seconde moitié de l'année 2021, elles rencontrent depuis un regain d'attractivité. À la croisée entre ces 3 secteurs, les parcs d'attractions sont une composante essentielle du paysage régional, contribuant à son identité et à son rayonnement, aussi bien en matière d'image que sous un angle socio-économique. Comment se portent-ils aujourd'hui ? Nous avons tenté d'y répondre en allant à la rencontre des 7 principaux parcs de la région.

Les parcs d'attractions représentent des sites emblématiques pour les locaux du territoire et constituent une opportunité importante sur le marché régional, renforçant le tissu social et économique des Hauts-de-France. Faisant tourner les activités des environs telles que l'hôtellerie, la restauration ou les petits commerces, favorisant le tourisme et dynamisant les villes en attirant un flux constant de visiteurs, ils ont toujours constitué un lieu de divertissement unique et attractif pour la région.

Mais la crise du COVID-19, obligeant aux restrictions sanitaires qui ont suivi, ont mis à mal le secteur. Si certains des plus grands parcs ont su rapidement s'adapter et mettre en place des mesures sanitaires strictes pour assurer leurs arrières, ces ajustements n'ont pas pu combler deux années de ralentissement intense, allant jusqu'à la fermeture prolongée de la plupart des lieux de loisir. Depuis 2021 cependant, la réouverture des parcs d'attractions a eu un impact plus que positif sur l'économie locale, générant des revenus importants grâce au tourisme et créant de nombreux emplois sur l'ensemble des secteurs d'influence des sites.

Durement touchés durant la pandémie, les parcs régionaux ont en effet progressivement su innover et se remettre de cette longue parenthèse économique, constat d'une situation post-crise très prometteuse. C'est en tout cas ce que suggèrent les chiffres 2022, aussi bien pour les parcs de plus petite taille, davantage à proximité et plus abordables budgétairement pour les régionaux, que les grands parcs d'attractions bénéficiant de

leur surface à taille humaine, qui estiment un taux de fréquentation au-dessus de celui de 2019, année pourtant record jusque-là.

Mais l'axe économique n'est pas le seul qui porte le secteur vers le haut. L'axe social est à prendre en considération. Ces destinations représentent des lieux de rassemblement familiaux et conviviaux incontournables, témoins de moments uniques aussi bien pour les enfants que les adultes, amateurs ou pas de sensations fortes. La crise a révélé certains manques à tous ces niveaux qui se sont manifestés par une reprise marquée de séjours et de sorties à son issue. Tout comme l'axe de proximité où cette reprise de projets de tourisme s'est organisée à un niveau très local. Et la richesse des expériences permise par la diversité des parcs des Hauts-de-France fait sans aucun doute partie du succès culturel de la région.

Si les parcs d'attractions continuent de faire face à certains défis et incertitudes sur le long terme concernant les normes sanitaires, ils peuvent bénéficier du soutien de tous les acteurs de l'économie régionale pour garantir leur pérennité. A commencer par nos lecteurs à qui nous offrons la possibilité de gagner deux places pour le parc Bagatelle à Merlimont en répondant à notre quizz spécial ! 



1. LA MER DE SABLE À ERMENONVILLE (60)

45 hectares au cœur de la forêt d'Ermenonville, le parc divisé en 3 univers fête cette année son 60^e anniversaire.



5. CITA PARC À LA CITADELLE DE LILLE (59)

En plein cœur de Lille, la « reine des citadelles » offre 8000m² de divertissements sur le thème de la nature et des animaux.



6. BAGATELLE À MERLIMONT (62)

Plus ancien parc d'attractions français en activité, il reste sans doute l'un des plus connus de la région.

Sources et crédits photos

- 1 www.merdesable.fr/groupes-et-collectivites
- 2 Crédit photo @ Sylvain Cambon
- 3 www.visitbeauvais.fr
- 4 www.lefleury.com
- 5 www.zoomsurville.fr
- 6 @ElisaMarqPhotography
- 7 www.tendancesandco.fr



2. LE PARC ASTÉRIX À PLAILLY (60)

Recommandé pour toute la famille, le 3^e parc préféré des français vous fait plonger dans l'univers des irréductibles gaulois.



4. LE FLEURY ENTRE DOUAI ET CAMBRAI (59)

Chaque année, ce parc qui allie espace naturel et attractions pour tous les âges bat son record de fréquentation.



3. LE PARC SAINT-PAUL À SAINT-PAUL (60)

Aux portes de Paris, ce parc emblématique propose 42 attractions dans le département de l'Oise.



7. DENNLYS PARC PRÈS DE SAINT-OMER (62)

Le long de la rivière la Lys à Dennebrœucq, le parc propose plus de 30 attractions et animations.



LE SECTEUR EN QUELQUES CHIFFRES DANS LES HAUTS-DE-FRANCE



- 1 parc dans le top 3 des plus fréquentés de France
- 7 grands parcs d'attractions régionaux dont 2 dans le Nord, 3 dans l'Oise et 2 dans le Pas-de-Calais
- Plus de 20 parcs aquatiques & parcs d'attractions
- 30 attractions en moyenne pour les plus grands parcs à thème
- 2022, une année record en matière de fréquentation !

PARTICIPEZ À NOTRE QUIZZ SPÉCIAL !

Les deux premiers gagnants se verront offrir deux places chacun pour le parc Bagatelle* - validité saisons 2023 et 2024

Règles du jeu : adresser les bonnes réponses aux 7 questions du quizz avant le 30 septembre 2023 par mail à l'adresse AYahyaoui@oec-hdf.com

1. Quel parc d'attractions dans la région apparaît dans le top 3 des plus fréquentés en France ?

2. Quel est le plus vieux parc d'attractions français encore en activité ?

Indice : il se situe bien dans les Hauts-de-France !

3. Vrai ou Faux ? Dennlys Parc est réservé aux enfants !

4. Dans quel département se situe le parc Saint-Paul ?

5. Vrai ou Faux ? Le Fleury œuvre pour préserver les espaces naturels au sein du parc !

6. Quel est le thème principal de la Mer de Sable ?

7. Vrai ou Faux ? Cita Parc est accessible uniquement en prenant le métro !

Bonne chance !

*Plus particulièrement sur Bagatelle, le parc d'attractions de la Côte d'Opale

Situé entre Berck et le Touquet, le Parc Bagatelle est la destination incontournable de la famille. Avec plus de 35 attractions, un spectacle, 10 espaces de restauration, 2 boutiques, que vous soyez en famille, entre amis, en groupe, petits et grands, c'est l'assurance d'une journée inoubliable.

Si vous êtes téméraire, le Triops du haut de ses 45 mètres vous attend pour le défier : oserez-vous l'aller-retour avec deux loopings, deux inversions et cela les pieds dans le vide ! ou bien embarquerez-vous à bord du Silver Wings pour une série de vrilles. Préfèrerez-vous le Famous Jack et ses nombreuses descentes, attention les virages sont très serrés ! Besoin de se rafraîchir, le tourbillon du Raft à bord de ses bouées ou les descentes du River Splash ou du Rapido vous satisferont. Bagatelle, c'est aussi 18 attractions pour la famille et 11 pour les plus petits. Besoin d'une pause gourmande, 10 espaces vous proposent tous types de restauration (cafétaria, fast-food et barbecue). Bagatelle, c'est aussi un hallucinant et trépidant spectacle mis en scène par Tim Silver. Et n'oubliez pas de faire un détour du côté des animaux de la ferme des petits amis.



www.parcbagatelle.com

PORTRAIT DE FAMILLE

Jeunes inscrit(e)s, en réinscription, inscription secondaire ou en transfert d'une autre région.

Nous souhaitons la bienvenue aux experts-comptables qui ont rejoint les Hauts-de-France en mars, mai et juillet 2023.

Dans l'Aisne

Soline DEBOSQUE, à SOISSONS

Dans le Nord

Tarik ANOIR, à ROUBAIX

Vincent BROCAIL, à LAMBRES-LEZ-DOUAI

Isabelle DELANSAY-HEMERY, à MARCQ-EN-BAROEUL

Tanguy DELDICQUE, à SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE

Louis DELPOUVE, à MARCQ-EN-BAROEUL

Magali DRUBAY, à LILLE

Camille DUPONT, à VILLENEUVE-D'ASCQ

Adrien DUTHOIT, à HAZEBROUCK

Marie-Cécile DUVAL, à VALENCIENNES

Youssef EL MOULIHI, à LILLE

Céline FANG, à MARCQ-EN-BAROEUL

Bénédicte FROMONT-DELERUE, à MARCQ-EN-BAROEUL

Marilyn GEORGET, à VALENCIENNES

Vincent HENNEBELLE, à VILLENEUVE D'ASCQ

Charlotte HENRY-MOITRY, à LILLE

Rudy KACZMAREK, à VILLENEUVE D'ASCQ

Claire LE ROUZIC, à LYS-LEZ-LANNOY

Blandine LOYEZ, à SAINGHIN-EN-MELANTOIS

Delphine MAILLARD, à VILLENEUVE D'ASCQ

Kévin MORTIER, à VILLENEUVE D'ASCQ

Sabrina PETIT, à LILLE

Thomas PROVIN, à HAZEBROUCK

Philippe VINOT, à LILLE

Dans l'Oise

Emilie BUSSON, à CREIL

Marc DARIEL, à NOYON

Marie Syntyche DJA-KOFFI GANDONOU, à COMPIEGNE

Aurélien LEGRAS, à COMPIEGNE

Yazid TOUNSI, à CREPY-EN-VALOIS

Dans le Pas-de-Calais

Anne-Charlotte BRACQ, à LIEVIN

Pierre COUSTAL, à COURRIERES

Rodolphe DAMIENS, à LENS

Sébastien ERSENT, à SAINT-LEONARD

Yhann FRANCOIS, à VERQUIGNEUL

Laurent FRULEUX, à SAINTE-CATHERINE

Martin HENRY, à SAINT-OMER

Mélanie MESSERSCHMIDT, à ARRAS

Kévin PROVIN, à HESDIN

Nathalie VINCENT, à SAINT-NICOLAS-LEZ-ARRAS

Bienvenue également aux 3 nouveaux experts-comptables en entreprise

Victor GELLY, à VILLENEUVE D'ASCQ

Sylvain LECAT, à NEUVILLE-EN-FERREIN

Nicolas VANHOUTTE, à FOUQUIERES-LEZ-LENS

Et n'oublions pas celles et ceux qui sont parti(e)s pour une autre région, une autre orientation professionnelle ou une retraite active !

Nous leur souhaitons « bon vent » !

Michel ANSART, Benoit BAILLIE, Yves BAREC, Yohan BELLAICHE, Sylvain BETRANCOURT, Thomas BRION, Christian CAUGANT, Gérard CORNILLE, Marie CORVELEYN, Jean-Marie COUTTE, Michel DEBRA, Guy DEGRUSON, Olivier DELDIQUE, Vincent DEUBELLE, Hervé DOISY, Dominique DUBOIS, Sylvie DURIEZ-OBEIN, Christophe FALEWEE, Sylvain FREMAUX, Patrick GAUTIER, Laurent GURY, Véronique HABARE, Matthieu HOUVENAGHEL, Denis HUYGHE, Mathilde LERNOULD, Michel LESSOILE, Jean-Marie LETT, Bruno LOTIN, Guillaume RENIER, Alain SALIOU, Benoit SAVREUX et Martine WARNIER.

C'EST AVEC TRISTESSE QUE NOUS AVONS APPRIS LES DÉCÈS DE

Patrick BONTE,

Expert-comptable retraité ayant exercé à Lille, survenu le 19 février 2023

Aziz BELLARSRI,

Expert-comptable ayant exercé à Roubaix, survenu le 4 mars 2023

En ces douloureux moments, nous adressons nos bien sincères condoléances aux familles et les assurons de toute notre sympathie.

AGENDA

Prenez note des dates du second semestre 2023

Conseil Régional de l'Ordre

15 SEPTEMBRE & 15 DÉCEMBRE

Les 2 dernières réunions du Conseil de l'année

8 & 9 NOVEMBRE

Le campus à Artois Expo au centre d'exposition & de congrès d'Arras

DU 11 AU 14 SEPTEMBRE

Créa St@rt

2^e édition de l'action organisée par la commission Création, Evaluation & Transmission

Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes

19 OCTOBRE & 21 DÉCEMBRE

Les 2 dernières réunions du Conseil de l'année

19 & 20 SEPTEMBRE

L'Assemblée générale & les Universités d'été/automne au Royal Hainaut de Valenciennes



Vous êtes
à deux doigts
d'entreprendre ?


business story
votre projet a rendez-vous
avec un expert-comptable

Bénéficiez de 3 **rendez-vous offerts** avec un expert-comptable de votre choix pour étudier votre projet.

www.business-story.biz


**l'expert
comptable**
un conseil qui compte

PUBLIEZ VOS Annonces Légales

en quelques **CLICS** sur :


www.AnnoncesLegales.pro



www.annonceslegales.pro

Rapide & efficace

Utiliser notre plateforme n'a que des avantages !



Simplicité :

Publiez vos annonces légales au format libre ou via nos formulaires. Devis instantané.

Le compte est gratuit et sans engagement.



Efficacité :

Publiez vos annonces légales partout en France, recevez les **attestations de parution immédiatement.**

Possibilité de publier sous 24h vos annonces sur nos sites internet habilités



Sécurité :

Toutes vos équipes sur le même outil. Gérez facilement les accès et retrouvez toutes vos annonces légales publiées ainsi que vos factures en quelques clics.



Besoin d'externaliser les formalités juridiques liées à vos dossiers de façon ponctuelle ou permanente ?

Gazette Solutions propose également des solutions de gestion de formalités juridiques

Une question? Une présentation sans engagement?
CONTACTEZ NOUS !



Caroline Coppey

☎ 06.22.60.75.83

Depts **59 & 62**

@ c.coppey@gazettesolutions.fr



Arnaud Sellier

☎ 06.17.87.32.62

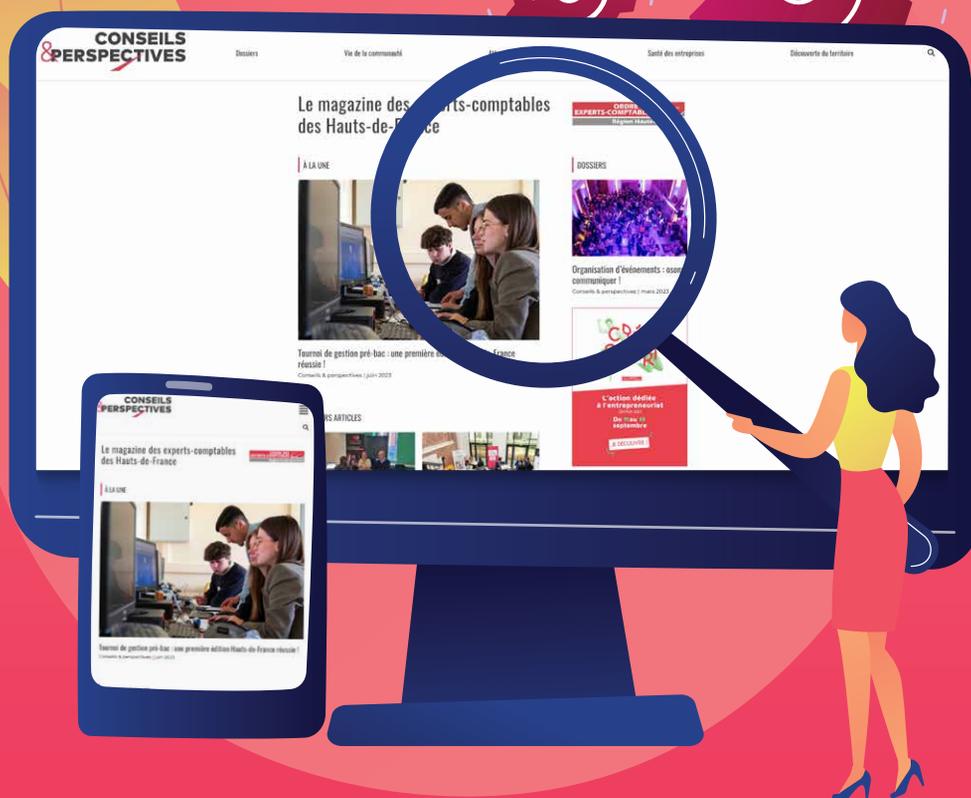
Depts **02, 60 & 80**

@ arnaud.sellier@picardiegazette.fr

Retrouvez

CONSEILS & PERSPECTIVES

Le magazine des experts-comptables
des Hauts-de-France
sur **smartphone, tablette & desktop**



> magazine-expertscomptables-hdf.com